



Former aux financements solidaires, un levier associatif pour demain ?

L'accès à une diversité de ressources pour les entreprises artistiques et culturelles de l'ESS

Mardi 17 octobre (9h30-17h30)

Le club à RODEZ ([ici](#))

Les structures artistiques et culturelles de l'économie sociale et solidaire développent des projets complexes aux modèles économiques hybridés, qui doivent prendre en compte les besoins bancaires et les possibilités de financement publics comme privés.

Néanmoins, les formes de partenariat public se transforment et se compliquent. Les relations avec les organismes bancaires sont souvent difficiles, marquées par l'incompréhension ou la méconnaissance. L'appréhension des outils de financement demeure modeste.

Alors que le financement solidaire peut se lire comme la possibilité de travailler avec des processus alternatifs, qui respectent l'utilité sociale, l'hybridation des ressources (marchandes, non monétaires, publiques) et l'ancrage local du projet, les acteurs doivent aujourd'hui penser à l'élaboration de nouveaux outils spécifiques en analysant leurs besoins d'accompagnement.

Les associations comme les autres structures artistiques et culturelles de l'économie sociale et solidaire identifient ainsi les financements solidaires comme un levier. Elles ont toutefois besoin d'avoir des éléments de repères et d'analyse, des témoignages de situations ainsi que des outils et des méthodologies d'accompagnement pour mieux se saisir des nouveaux partenariats à mettre en œuvre.

C'est pourquoi la FAMDT, en partenariat avec l'UFISC, proposent ce temps de formation « Former aux financements solidaires, un levier associatif pour demain ? » le 17 octobre prochain au Club à Rodez (Occitanie).

Cette formation prendra la forme de temps pléniers permettant des apports théoriques et des discussions collectives, des partages d'expériences pour identifier les besoins et réponses des acteurs et les chantiers communs. Un dossier documentaire sera proposé en appui. Elle s'inscrit dans une démarche de formation-action visant une implication des participants, une participation active pour un partage d'analyse et une construction collective des perspectives. Bien que la formation soit nationale, il sera proposé une lecture plus spécifique de la situation et des problématiques de la région Occitanie, comme aux réflexions.

Cette formation est proposée en partenariat avec le [Club \(hôte d'accueil\)](#) et la [coopérative Sirventés](#).

Elle a été construite avec le concours d'[Opale-CRDLA Culture](#) et l'[ADEPES, Agence de Développement et de Promotion de l'économie solidaire en Occitanie](#) et avec le soutien du FDVA – Fonds de développement pour la vie associative.





Déroulé prévisionnel de la journée : 9h30-17h30

9h30 : Accueil et café

10h-10h30 : Introduction à la formation (contexte, objectifs, déroulé, participants)

10h00-12h00 : Ressources plurielles et financements des entreprises artistiques et culturelles : repères, expériences et enjeux

- Rappel sur l'hybridation des ressources sur laquelle se fondent les initiatives d'économie solidaire ; pourquoi et comment caractériser les trois dimensions de réciprocité, de marchand et de redistribution
- La situation actuelle des financements pour les entreprises de l'ESS et préconisations
- Des modèles de financement réinterrogés dans un contexte de mutation
- Des crédits pour quoi faire ? Les outils de crédits disponibles

12h00-13h00 : Focus sur la finance solidaire, un levier en développement ?

- Repères sur les finances solidaires
- Quelques acteurs, démarches et dispositifs de financement solidaire.
- Un exemple : un nouveau levier à travailler au local : le livret de développement durable et solidaire.

14h00-16h00 : Les enjeux de la solidarité financière et l'accompagnement des structures

- Témoignages d'expériences de coopération financière
- Quel accompagnement des entreprises en Occitanie ?
- Des dispositifs à faire progresser pour mieux développer les projets

16h-17h30 : Conclusions et perspectives : quels chantiers communs pour favoriser une diversification des ressources ?

Intervenants

- Alban COGREL, administrateur à la FAMDT (Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles) ;
- Patricia COLER, déléguée de l'UFISC (Union fédérale d'Intervention des Structures Culturelles), membre du CSESS (Conseil supérieur de l'ESS) et du groupe accès au financement des structures de l'ESS ;
- Bérénice DONDEYNE, présidente du réseau ADEPES (Agence de Développement et de Promotion de l'économie solidaire), membre du bureau du MES (Mouvement pour l'Economie Solidaire) et d'ESS France (Chambre française de l'ESS) ;
- Fred JOAO, directeur du CLUB ;
- Thierry BOUSSEAU et Nathalie MARTY de SIRVENTES ;
- Fabrice RUFFIER, coordinateur de TERRE DE LIENS Midi Pyrénées - Une foncière en action dans le champ agricole
- Chloé SECHER, coordinatrice du réseau ACTES-IF : L'exemple du fonds de solidarité financière dans un réseau territorial de lieux intermédiaires et indépendants : l'exemple du fonds d'Actes-if (vidéo) ;
- DLA Aveyron URQR - Université Rurale Quercy Rouergue (sous réserve) ;
- Un représentant de la Coop IES, coopérative régionale de financement solidaire (sous réserve) ;
- Chargé(e) de mission de Midi-Pyrénées Active (sous réserve).



Objectifs généraux

La formation proposée vise à permettre aux participants :

- De mieux connaître la façon dont se déclinent les modèles économiques de l'ESS et notamment ceux des TPE ;
- D'être sensibilisé aux financements solidaires, tant dans ses principes, ses enjeux que ses acteurs et pratiques ;
- De réfléchir aux besoins en ingénierie financière et aux outillages et possibilités d'actions d'accompagnement nécessaires, à travers un regard sur des expériences collectives.

Objectifs pédagogiques

Il s'agira de permettre aux participants de :

- Proposer des repères aux responsables et équipes de structures sur la situation des financements pour les structures de l'ESS afin de leur permettre de se situer ;
- Eclairer les principes et dispositifs du financement solidaire et notamment les nouveaux outils, de les sensibiliser aux recours bancaires (trésorerie, investissement, fonds propres...) ainsi qu'aux nouveaux outils récents d'épargne solidaire tels le livret de développement durable et solidaire ;
- Faire réfléchir les responsables sur leurs besoins en ingénierie financière et les actions d'accompagnement nécessaires ;
- Comprendre les enjeux et processus de mises en œuvre d'outils de solidarité financière pour les associations ;
- Echanger sur les expériences concrètes mutualistes, coopératives et associatives et repérer les dynamiques / freins à leur mise en œuvre ;
- Identifier les convergences et collaborations à développer avec les acteurs de l'ESS aux différentes échelles territoriales.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques : données et analyse de l'accès aux financements solidaires et recours bancaires ;
- Approfondissements théoriques et pratiques des relations bancaires ;
- Apports techniques sur les dispositifs et outils collectifs de gestion ;
- Présentations d'outils et d'expériences pour la mise en pratique ;
- Des temps d'échanges et de débat pour impliquer les apprenants, identifier leurs problématiques spécifiques et partager les expériences ;
- Dossier documentaire : repères réglementaires, panorama et analyses.

Bénéficiaires

Les bénévoles et équipes des associations adhérentes à la FAMDT, des réseaux adhérents de l'UFISC, des acteurs de l'ESS. Des représentants et bénévoles de fédérations associatives partenaires pourront être associés s'il reste des disponibilités. 20 à 25 personnes de l'ensemble du territoire national pourront participer à la formation.

Informations Pratiques

- **Inscription : Gratuit sur inscription (dans la limite des places disponibles) - Formulaire à remplir en ligne¹**
- Lieu de la formation : [Association Oc - Live / le Club](https://www.oc-live.fr) - (<https://www.oc-live.fr>) - 37 Avenue Tarayre, 12000 Rodez
- Contacts et informations : Alban COGREL (alban.cogrel@famdt.com - 06 38 69 54 93) / Patricia COLER (ufisc.coordination@gmail.com – 06 73 49 74 29)
- Les conditions d'hébergement si besoin : IBIS situé à 500m du CLUB, single à 40 € + petit déjeuner à 9.90 €, annoncer "le club" lors de la réservation pour obtenir ce tarif préférentiel
- Repas sur place 12 Euros (en cas d'inscription et de non-participation à la formation, le repas sera facturé)

¹ <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdVICPrEz9dj0JwIEJr2P8rjD-5pGr0eu8Edh6byfE3yIDmfA/viewform>